

www.global-labour-university-org

























Maîtrises universitaires en mondialisation et questions du travail (Allemagne, Brésil et Afrique du Sud)

L'Université mondiale du Travail, un réseau de coopération associant le BIT, le mouvement syndical international et des institutions universitaires, invite les syndicalistes à suivre deux programmes spéciaux de maîtrises universitaires en mondialisation et questions du travail. L'Université de Kassel et la Faculté d'Economie de Berlin (Berlin School of Economics) en Allemagne proposent en septembre 2007 un cours sur « la mondialisation et les politiques du travail ». L'Université de Witwatersrand (Johannesburg) en Afrique du Sud propose quant à elle un programme sur « Travail et Développement » qui commencera en janvier 2008. Les étudiants et étudiantes pourront opter pour effectuer une partie de leur programme en Allemagne ou en Afrique du Sud. Ils pourront également suivre un semestre en élève libre à l'Université Estadual de Campinhas au Brésil qui travaille en partenariat avec la GLU.

Les programmes d'études s'inscrivent dans un projet plus large de promotion de la coopération entre organisations syndicales et la communauté scientifique dans le but de renforcer les capacités syndicales en matière d'analyse, de recherche et d'élaboration de politiques. Ils s'adressent à des spécialistes, ou spécialistes potentiels, dans les organisations syndicales. Les syndicalistes intéressés peuvent soumettre leur candidature dès aujourd'hui.

Les candidatures devront en tout cas nous parvenir au plus tard le 1^{er} avril 2007 pour les programmes en Allemagne (<u>malpg@uni-kassel-de</u>) et au plus tard le 1^{er} octobre 2007 pour le programme en Afrique du Sud (<u>mandy.moussouris@wits.ac.za</u>). Tous les cours sont dispensés en anglais. Des informations détaillées et un formulaire de candidature sont disponibles sur le site Internet : www.global-labour-university.org.

Un nombre limité de bourses d'études pour des candidates et candidats provenant de pays en développement et en transition sera disponible pour autant qu'ils soient parrainés par une organisation syndicale et qu'une contribution forfaitaire de 1 500 euros soit apportée par leur syndicat ou par une autre organisation donatrice.

Nous vous prions de bien vouloir noter que des critères d'égalité seront strictement appliqués dans l'octroi des bourses d'études et que les candidatures féminines devront être particulièrement encouragées.